FRC. 2.
14990
Cesr
Fre
19112

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR GIROT-POUZOLS,

SUR le départ des conscrits du département du Puy-de-Dôme.

Séance du 7 nivôse an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Après avoir porté les lois salutaires qui concourent au maintien & à l'affermissement de la République, il est consolant pour vous d'être instruits de leur exécution, &

THE NEWBERRY LIBRARY

de voir se reproduire dans le cœur des Français ces sentimens de liberté qui ont opéré tant de prodiges depuis le commencement de la révolution jusqu'à ce jour.

Dans le temps où l'on cherchoit à vous assurer des dispositions pacifiques de toutes les puissances de l'Europe; dans le temps où cette opinion, propagée, tendoit à plonger la France dans une funeste sécurité, vos regards se sont portés sur l'avenir; vous avez pris les moyens de repousser d'injustes agressions; vous avez appelé tous les jeunes Français qui sont dans l'âge de servir la patrie à l'honneur de défendre nos lois, notre constitution, la gloire de nos armes, & l'indépendance de notre pays.

Les événemens qui viennent de se passer en Italie ont justifié votre sage prévoyance. Deux rois parjures ont violé la foi des traités si religieusement observés par notre République. Après avoir ordonné, en pleine paix, l'assassinat des Français, l'un d'eux a poussé la barbarie au point de faire ordonner le massacre des malades qui se trouvoient dans l'impuissance de résister. Par ce trait d'atrocité, dont l'histoire des peuples européens n'offre aucun exemple, il a fait passer dans toutes les ames l'indignation, l'horreur & le sentiment de la vengeance.

Déja les conscrits volent de toutes parts sur nos frontières, animés par le récit de nos victoires; ils sont impatiens de partager la gloire de ces braves défenseurs.

La correspondance des départemens vous apprend chaque jour que la loi de la conscription est exécutée; elle vous avertit que les armées de la République s'augmentent, &

que les jeunes Français qui vont se ranger sous les drapeaux de la République soupirent après la gloire de venger sur nos ennemis tous les droits de l'humanité si cruellement violés par eux.

La députation du Puy-de-Dôme attendoit avec une impatiente confiance, la nouvelle du départ des conscrits de ce département. Elle étoit bien assurée que les citoyens du Puy-de-Dôme, qui ont donné de si grands exemples de dévouement à la cause de la liberté, soutiendroient une réputation si glorieuse.

Les administrateurs du département & le commissaire central du Directoire exécutif apprennent au Conseil qu'un grand nombre de conscrits se sont rendus au poste où l'honneur les appelle ; que les autres marchent sur leurs traces, & que les derniers seront bientôt partis.

Leur départ s'est effectué, disent-ils, malgré les efforts de la malveillance : les conscrits, sourds aux affections particulières & aux suggestions perfides, n'ont écouté que la voix de la patrie.

Les voilà donc déjoués ces projets affreux qui ont été formés contre la sûreté de notre pays, & contre la prospérité publique. Les malveillans sont aujourd'hui tourmentés par le récit des nombreuses victoires que nos armées viennent de remporter. Que leur revient-il des efforts qu'ils ont faits pour étouffer dans de jeunes cœurs le sentiment de la liberté & celui de la gloire, qui en est inséparable ? le mépris de ces nouveaux défenseurs de la République, & la honte de leurs vaines tentatives.

Le petit nombre d'hommes qui nourrit ſes mécontentemens au milieu d'un peuple libre, qui regrette les différens genres de deſpotiſme qu'il a exercés, a eu la douleur de voir à quel haut degré de puiſſance la France eſt parvenue depuis l'établiſſement de ſa conſtitution républicaine. Deux cent mille conſcrits vont ſe joindre à ſes armées triomphantes; ils vont devenir les coopérateurs de nouvelles victoires; ils vont prendre l'énergie, la valeur & l'expérience de ces phalanges belliqueuſes qui, les premières, ont défendu & conſolidé la République; ils vont recevoir & tranſmettre le feu ſacré de la liberté.

En ſe formant dans l'art de la guerre, en repouſſant nos ennemis, ils rempliront leur devoir envers le pays qui les a vu naître, qui les a protégés tant qu'ils ſe ſont trouvés dans l'impuiſſance de ſe défendre eux-mêmes.

Aujourd'hui que les forces & la vigueur de la jeuneſſe les rendent propres à combattre & à renverſer nos ennemis, ils vont défendre ceux qui les ont défendus, & protéger ceux qui doivent les remplacer un jour.

Par cette utile & continuelle ſucceſſion des jeunes défenſeurs qui prennent les armes pour la patrie auſſitôt que la loi les appelle à ſa défenſe, l'immenſe majorité des citoyens ſera inſtruite dans l'art de conſerver & de défendre la liberté publique. Les princes parjures & ſanguinaires qui s'armeront contre nous pour anéantir nos droits, trouveront dans leurs propres attentats la juſte punition de leurs crimes. Nos guerriers deviendront les vengeurs de l'humanité outragée.

La deſtinée des peuples qui renverſent le deſpotiſme pour

être libres eſt de trouver des tyrans qui s'arment contre eux pour anéantir leurs lois & leur liberté.

Les peuples qui deviennent libres ſont donc forcés de ſe battre & de vaincre, afin d'obtenir ce que la juſtice éternelle a voulu, afin de ſe replacer dans l'ordre de la nature, & d'embraſſer un ſyſtême ſocial qui garantiſſe leurs droits communs.

Je demande qu'il ſoit fait mention honorable au procès-verbal du zèle que les adminiſtrateurs & le commiſſaire central du département du Puy-de-Dôme ont mis pour aſſurer l'exécution de la conſcription militaire, & du dévouement des conſcrits.

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

Le commiſſaire du Directoire exécutif près l'adminiſtration centrale du département du Puy-de-Dôme, au préſident du Conſeil des Cinq-Cents.

Clermont-Ferrand, le 25 frimaire, an 7 de la République françaiſe, une & indiviſible.

CITOYEN PRÉSIDENT,

Je m'empreſſe de vous annoncer que, malgré les efforts de la malveillance, la loi de la conſcription reçoit ici ſon exécution. Déja un grand nombre de conſcrits ſe ſont rendus au poſte où l'honneur les appelle : les autres marchent chaque jour ſur leurs traces ; bientôt ils ſeront tous partis.

243

Les réquisitionnaires & militaires rentrés imitent leur exemple ; ils vont à l'envi rejoindre leurs drapeaux. Les uns & les autres sont sourds aux affections particulières, aux suggestions perfides ; ils n'écoutent que la voix de la patrie, & ils jurent de la défendre jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Salut & respect,

Signé, BOUTAREL.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Nivose an 7.